

STRUCTURE SÉMANTICO-SYNTAXIQUE DE LA PHRASE & STRUCTURE THÉMATIQUE DU TEXTE : QUELLE ARTICULATION ?

Colette FEUILLARD

Université Sorbonne Paris Cité (Paris Descartes)

Abstract (En): After recalling the principal characteristics of the Functional Sentence Perspective formulated by Mathesius and the Prague Linguistic Circle, this paper aims to propose a new approach to the informational structure of the message, which is based on referential semantics and functional syntax. The theme is defined as a salient element, which means a center of a set of relationships involving intra- or inter-sentence connections. It underlines the interaction between sentence and text.

Keywords (En): Functional Sentence Perspective, Theme, Rheme, Informational Function, Semantico-syntactic Structure, Saliency

Cette étude a un double objectif. Après avoir rappelé brièvement l'opposition thème/rhème, sur laquelle est fondée l'analyse de la structure textuelle dans le cadre de la « Perspective fonctionnelle de la phrase » élaborée par Mathesius et le Cercle linguistique de Prague, elle réexaminera plus précisément la notion de thème, pivot de la structuration textuelle. Parallèlement, elle essaiera de déterminer le rôle éventuel que peut jouer la structure sémantico-syntaxique de la phrase dans l'identification du thème et de la structuration textuelle en fonction d'une visée communicative déterminée.

Cette réflexion se situe dans une perspective de linguistique générale, sans référence à une application quelconque à l'enseignement. Elle privilégie, ici, la notion de texte au sens de « *configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction* » (ADAM, 1992 : 21) et non celle de discours, ce qui peut paraître assez paradoxal, dans la mesure où toute visée communicative est également tributaire de la situation de communication et des différents paramètres qui la constituent. Il m'a semblé, en effet, nécessaire dans un premier temps, pour des raisons strictement méthodologiques, de ne prendre en compte que des éléments linguistiques, afin de mettre en place une démarche d'analyse aussi objective que possible et d'éviter, autant que faire se peut, tout recours à la subjectivité. Le corpus sur lequel s'appuiera cette étude est un bref extrait de *L'Amant* de Marguerite Duras.

1. Bref rappel historique : les points de vue du Cercle linguistique de Prague

1. 1. Vilém Mathesius

Fondateur du Cercle linguistique de Prague, Mathesius a développé une linguistique fonctionnelle (MATHESIUS, 1921) qui a pour principes essentiels les caractéristiques suivantes¹ (NEKULA, 1999) :

a/ La linguistique fonctionnelle est centrée sur la *fonction de communication*.

b/ Elle part du *point de vue du locuteur* : « Functional linguistics "takes the viewpoint of the speaker" ».

¹ Les références concernent en particulier l'article de Marek Nekula (cf. bibliographie).

c/ En conséquence sont différenciés *le discours informatif* proprement dit et *la valeur expressive* qui exerce une fonction émotionnelle. Toutefois, comme le dit Marek Nekula : « Mathesius distinction does not allow for a theory of language functions and a protostadium of the model of communication. It is closer to Bally's conception of expressivity » (NEKULA, 1999 : 5).

d/ Il s'ensuit une distinction thème/rhème, sur laquelle est fondée la théorie de la perspective fonctionnelle de la phrase, le *thème* étant défini comme l'élément connu, et le *rhème*, comme ce qui est nouveau.

e/ Cette discrimination entre le thème et le rhème, issue de l'opposition *onoma/rhéma* qui découle des travaux de Platon et d'Aristote, paraît, à première vue, dichotomique. Elle est cependant envisagée, à un moment donné, par rapport à l'opposition centre/périphérie, l'un des points fondamentaux de la théorie de Mathesius. Elle s'inscrit alors dans un continuum où les thèmes et les rhèmes centraux sont différenciés des thèmes et des rhèmes périphériques, tout en étant reliés respectivement entre eux par des éléments de transition.

f/ Enfin, Mathesius confère un rôle essentiel à *l'ordre des mots* dans la phrase, s'inspirant, en cela, comme le signale Bernard COMBETTES (1983 : 10), des thèses de Weil dans *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, publié en 1844. Il différencie donc l'ordre objectif, selon lequel le thème est censé précéder le rhème, de l'ordre subjectif où la position peut être modifiée et inversée. Il accorde également un rôle crucial à l'intonation pour la mise en place du thème.

g/ Mathesius n'explicite pas clairement le cadre dans lequel se concrétise l'opposition thème/rhème ; il se réfère tantôt à la phrase (sentence), telle qu'elle se manifeste linguistiquement, sans tenir compte du contexte (ou de la situation) qui lui permet de s'actualiser, tantôt à la réalisation de la phrase dans le discours (utterance), d'où l'importance attribuée à l'intonation.

1.2. Jan Firbas

S'appuyant sur les thèses de Mathesius, bien qu'il s'en éloigne sur certains points, notamment sur la caractérisation du thème et du rhème, Firbas préfère mettre l'accent sur l'idée de continuum et insister sur ce qu'il appelle le *dynamisme communicatif* (FIRBAS, 1964). L'information est alors conçue de façon graduelle et progressive, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle doive se construire obligatoirement de manière linéaire suivant l'ordre de succession des unités dans la phrase. Le thème, et plus précisément le thème propre, correspond, dans cette perspective, à l'élément situé le plus bas du point de vue du dynamisme communicatif, et le rhème propre à l'élément le plus haut. Entre les deux axes de cette opposition, des subdivisions sont possibles, qui rendent compte de la gradualité de l'information. C'est ainsi que sont distingués le reste du thème et le reste du rhème, qui occupent une position intermédiaire, de même que la transition et la transition propre, qui servent de lien entre le thème et le rhème.

Toutefois, il convient de rappeler que le caractère continu et progressif de l'information avait déjà été noté par Mathesius.

1.3. František Daneš

Quant à DANEŠ (1974), il envisage la dynamique communicative non plus du seul point de vue de la structure interne des phrases, mais il la considère également du point de vue interphrastique, en tenant compte de leur enchaînement. Cela lui permet de dégager la structure du texte à partir des différents types de progression thématique (à thème constant, à thème linéaire, à thème dérivé ou éclaté), de leur hiérarchie et de leur position respective².

La mise en évidence de la progression thématique permet donc de corrélérer structure informative de la phrase et structure informative du texte, et de faire apparaître conjointement la cohésion, la cohérence et la dynamique de celui-ci.

2. Autres points de vue

Cette prise en compte du principe de la dynamique communicative, qui ne se limite pas à une simple succession d'oppositions thème/rhème, mais implique une structuration des éléments en fonction du rôle qu'ils jouent dans la transmission de l'information a été largement développée par d'autres courants théoriques, en Europe comme aux Etats-Unis³. La structure informative est devenue un objet d'étude en soi, au même titre que la structure syntaxique et la structure sémantique, mais les relations que ces structures sont susceptibles d'entretenir entre elles sont conçues différemment selon les auteurs.

Le texte s'est ainsi constitué progressivement comme un domaine de recherche spécifique⁴ qui, selon le point de vue adopté et l'objectif visé, relève soit de la grammaire textuelle, ou de la linguistique textuelle (ADAM, 2010), soit de l'analyse du discours.

Cette diversité des approches montre à quel point l'étude du contenu informationnel du message est, à l'heure actuelle, une donnée essentielle pour le linguiste. L'analyse textuelle s'avère donc, à ce titre, incontournable. En revanche, elle a pour contrepartie un flou terminologique, une fluctuation des concepts et un objet d'étude souvent mal circonscrit, qui laissent souvent libre cours à l'intuition du descripteur et peuvent rendre l'analyse aléatoire, voire subjective, d'autant que les liens entre les différents niveaux de structuration linguistique ne sont pas toujours clairement établis. C'est la raison pour laquelle un réexamen des notions de thème et de rhème paraît désormais nécessaire, avant de voir dans quelle mesure il n'est pas possible de recourir à des critères plus objectifs, fondés sur la structuration syntaxique et sémantique des phrases, le texte dans sa globalité ne pouvant être directement envisagé, ce qui ne l'exclut nullement de l'analyse. À partir des propositions qui seront faites, il s'agira également de déterminer leurs convergences ou leurs divergences ainsi que leur compatibilité ou leur incompatibilité, au-delà des différences, avec celles que les linguistes pragois ont présentées dans le cadre de la perspective fonctionnelle de la phrase.

² Pour plus d'informations, voir la remarquable synthèse de Bernard COMBETTES (1983) et les travaux de Michel CHAROLLES (notamment 1999).

³ Il ne sera pas possible de les présenter dans le cadre de cet exposé. Aussi, la différence entre les notions de thème/rhème d'une part, de Topic/Comment (Halliday)/ Head/Tail (Dik), focus, etc. d'autre part ne sera pas examinée.

⁴ Cf. en particulier les travaux de Bernard Combettes, Michel Charolles et Jean-Michel Adam.

3. Les notions de thème et de rhème ou leurs « équivalents »

3.1. Définitions les plus fréquentes

Le problème de la terminologie et de la définition des notions est une des difficultés majeures en linguistique, car il masque généralement une appréhension différente des phénomènes langagiers, qui induit une analyse particulière des données, chacune ayant sa propre spécificité et ne pouvant être réductible à une autre. Le tableau présenté ci-après⁵ répertorie un certain nombre de caractérisations qui vont être comparées ; elles seront, ensuite, appliquées à la description du texte de Marguerite Duras, afin de déterminer leur caractère opératoire ou non.

Définitions ⁶	
Thème	Rhème
a/ Ce dont on parle	Ce qu'on en dit (cf. Propos/Prédicat, et non rhème (BALLY, [1932] 1965 : 101)
b/ Connue	Nouveau
c/ Moins informatif (dynamisme communicatif limité)	Plus informatif (dynamisme communicatif élevé)
d1/ Premier segment de l'énoncé. d2/ Point de départ du message	Reste (HALLIDAY, [1985] 1990 : 39 et suivantes)
e/ Support	Apport (POTTIER, 1992 : 120)

3. 2. Application

Face à la multiplicité des points de vue, la première question qui se pose est de savoir comment ces approches se situent les unes par rapport aux autres et quelle est leur pertinence respective lorsqu'il s'agit d'identifier le thème. C'est ce que nous allons brièvement examiner.

3. 2. 1. Présentation du corpus

Il s'agit du premier paragraphe de *L'Amant* de Marguerite DURAS (1984 : 9) :

« Un jour, j'étais âgée déjà, dans le hall d'un lieu public, un homme est venu vers moi. Il s'est fait connaître et il m'a dit : « Je vous connais depuis toujours. Tout le monde dit que vous étiez belle lorsque vous étiez jeune, je suis venu pour vous dire que pour moi je vous trouve plus belle maintenant que lorsque vous étiez jeune, j'aimais moins votre visage de jeune femme que celui que vous avez maintenant, dévasté ».

On pourrait reprocher au corpus de relever du domaine littéraire et donc d'être stylistiquement marqué, ce qui est évident. Néanmoins, comme il inclut le récit et le dialogue, il échappe, d'une certaine manière, à l'influence que pourrait avoir un genre particulier sur les structures considérées. Cela permet ainsi de les étudier indépendamment du genre et de juger du caractère opératoire et général de la démarche proposée, les caractéristiques proprement stylistiques ne modifiant pas le contenu informationnel du message. Enfin, c'est pour éliminer l'influence d'un contexte antérieur sur le passage observé que le début de l'œuvre a été choisi.

⁵ Ce tableau est inspiré, en partie, de la typologie de Michel GALMICHE (1992) et de celle de Henning NØLKE (1994 : 105).

⁶ Il s'agit d'un simple aperçu de quelques définitions proposées. De plus, une même caractérisation peut se retrouver chez plusieurs auteurs : par exemple la référence à la position est partiellement commune à Mathesius et à Halliday.

3. 2. 2. Identification du thème

Cette étude, présentée de façon synthétique dans le tableau ci-dessous, se fonde sur les critères mentionnés précédemment. Chacun d'eux doit donc être interprété dans le cadre du couple au sein duquel il s'insère⁷ (cf. ci-dessus), et en opposition avec le critère dont il se différencie, ce dont on parle, par exemple, se définissant par contraste avec ce que l'on en dit. Toutefois, elle n'a qu'une valeur indicative, la pertinence d'un critère ne pouvant être évaluée que si celui-ci s'applique à un maximum de cas. Par ailleurs, il est fait abstraction de toute connaissance préalable, afin de ne pas être influencé par un choix théorique prédéterminé.

Seules seront prises en compte les phrases suivantes : « *Un jour, j'étais âgée déjà, dans le hall d'un lieu public, un homme est venu vers moi. Il s'est fait connaître* ».

Critères défini-toires	<i>Un jour</i>	<i>J</i> ⁸	<i>étais âgée</i>	<i>déjà</i>	<i>dans le hall</i>	<i>d'un lieu public</i>	<i>un homme</i>	<i>est venu</i>	<i>vers moi</i> ⁹
Ce dont on parle		+					+		+
Connu		? ¹⁰							+(moi)
Moins informatif		?					?		?
1 ^{er} segment	+	?							
Point de départ	?	+			?	?	?		
Support	?	+			?	?	?		?

	<i>Il</i>	<i>est fait</i>	<i>connaître</i>	<i>s'</i>
Ce dont on parle	+			?
Connu	+			+
Moins informatif	+			?
1 ^{er} segment	+			
Point de départ	+			
Support	+			

⁷ Cf. le tableau précédent.

⁸ L'incise est distinguée de la phrase matrice par la couleur.

⁹ *Moi* est noté positivement dans les deux premières cases en raison de la présence de *Je* dans l'incise.

¹⁰ L'incertitude est notée par un point d'interrogation.

L'analyse précédente peut, de toute évidence, prêter à discussion et a donné lieu à de nombreuses hésitations. En effet aucun critère objectif ne permet d'affirmer de façon certaine que le choix effectué soit le seul et unique possible. Il repose plus sur une intuition que sur une approche scientifique. Ainsi, face à la phrase *Un jour, dans le hall d'un lieu public, un homme est venu me voir*, on pourrait fort bien poser la question, (a) *Que s'est-il passé un jour ?* Dans ce cas, ce dont on parle serait uniquement *un jour* et tout le reste correspondrait à ce que l'on en dit. Mais d'autres interrogations sont envisageables, (b) *Qu'a fait un homme un jour ?* (c) *Qui est venu vers moi, un jour ?*, etc. Les résultats seraient fort différents, l'élément dont on parle serait alors soit *un homme-un jour* (a), soit (*quelqu'un*) *est venu vers moi un jour* (b). De manière analogue, l'on peut se demander s'il ne serait pas concevable de poser *un jour, dans le hall d'un lieu public* comme un support qui serait le cadre dans lequel se déroulerait « la venue de l'homme vers elle ».

Le tableau révèle de nombreuses incertitudes dans la phrase matrice (1), moins dans l'incise (2) et n'en montre quasiment aucune dans la dernière phrase (3). On pourrait expliquer ce phénomène par le fait que, le texte et donc l'information se développant, il est logique que les critères ou du moins les trois premiers ne fonctionnent pas dans la phrase de départ, puisque celle-ci n'est précédée de rien. En d'autres termes, du point de vue linguistique, elle s'inscrit dans un contexte zéro (\emptyset)¹¹, ce qui n'est plus le cas des phrases suivantes. En revanche, le fait que tous les critères s'appliquent à *il* dans la phrase 3 est dû au caractère anaphorique du pronom et à la simplicité de la structure, qui ne comprend qu'un minimum d'expansions.

Une réflexion plus approfondie permet de constater que les différents facteurs évoqués ne sont pas les seuls éléments en cause dans la difficulté à appliquer ces critères.

3. 2. 3. Examen critique de ces définitions

- *Ce dont on parle*

La diversité des questions que l'on peut poser face à la première phrase illustre combien l'identification du thème hors contexte est discutable. Même dans une phrase contextualisée, le doute est permis : ainsi, dans *Je suis venu pour vous dire que pour moi je vous trouve plus belle maintenant que lorsque vous étiez jeune*, il n'est pas évident de savoir si le thème est l'*homme* auquel renvoient *Je* et *moi* ou *vous*, supposé être l'auteur, et si la référence temporelle, *maintenant*, s'y rattache, car tous ces éléments ont été mentionnés auparavant, bien que le temps n'ait pas été exprimé avec cette valeur. L'opposition temporelle est, néanmoins, très prégnante dans les lignes qui précèdent.

Quoi qu'il en soit, le thème est effectivement ce dont on parle, mais cette caractérisation ne suffit pas à l'identifier.

¹¹ Se pose, en réalité, le problème de l'expérience du récepteur et donc du descripteur (savoirs antérieurs, phénomènes d'intertextualité, etc.), qui ne seront pas abordés.

- *Connu*

Il s'agit d'une notion particulièrement ambiguë. Elle peut renvoyer au *domaine de l'expérience*, au sens large du terme, et correspondre à la connaissance du locuteur, partagée éventuellement par l'interlocuteur, cf. *le soleil* dans *Le soleil disparaît à l'horizon* ou *Pierre* dans *J'ai rencontré Pierre. Il ne change pas. Le soleil* est un élément d'expérience connu de tous. Quant à *Pierre*, le fait que la personne concernée soit désignée par son prénom sans autre indication présuppose qu'elle est connue aussi bien du locuteur que de l'interlocuteur. Mais, en l'absence de contexte antérieur, *Pierre* est nouveau du point de vue de l'information apportée, tout comme l'est *le soleil*. Il en va de même de *Je* dans l'incise. La valeur déictique de ce dernier qui renvoie à l'énonciateur, assimilé en l'occurrence à l'auteur, permet immédiatement d'identifier *Je* et de lui conférer le rôle de thème. Mais dans tous ces exemples, l'élément connu ne correspond pas à une information linguistique préalablement donnée. La connaissance provient exclusivement de facteurs externes, qui se situent en dehors du texte.

En revanche, dans *Il m'a dit : « Je vous connais depuis toujours »*, *je* a une valeur anaphorique. En effet, il est interprété par rapport à *il*, qui réfère à *un homme*. Il s'agit donc d'un élément connu grâce à sa mise en contexte. La connaissance relève, ici de facteurs exclusivement internes, et du *dire* du locuteur.

Ce critère, mettant en jeu des données hétérogènes, les unes d'ordre expérientiel, les autres de nature linguistique, paraît donc peu fiable, et n'a pas de réelle pertinence dans la mesure où il repose sur des variables.

- *Moins informatif*

Ce trait, posé dans le cadre du dynamisme communicatif initié par Firbas, est particulièrement délicat à déterminer¹². L'on peut effectivement postuler qu'un élément repris soit sous la même forme, soit par un anaphorique ne fait guère progresser l'information. Toutefois, cet élément sert de point d'appui à l'introduction de nouvelles données informatives, si bien que son rôle devient essentiel. La notion de dynamisme communicatif fait souvent l'objet d'une double interprétation, l'apport d'une nouvelle information étant fréquemment assimilé à une charge informative plus importante. Or, il me paraît indispensable de dissocier très clairement ces deux aspects : une nouvelle information n'est pas forcément fondamentale dans le contexte où elle apparaît. Elle peut avoir une simple valeur « anecdotique », comme on pourrait le postuler, par exemple, pour le segment *dans le hall d'un lieu public* dans la phrase 1. Il me semble donc préférable de limiter cette notion à l'introduction d'une nouvelle information, sans préjuger de la valeur informative de celle-ci dans la structure analysée d'une part et dans le texte d'autre part, ce qui, d'une certaine manière, remet en cause l'établissement d'une hiérarchie des informations fondée sur le dynamisme communicatif.

- *Premier segment*

Il s'agit là d'un critère purement formel, qui ne peut avoir de validité générale : d'une part la position des éléments dans la chaîne parlée est loin d'être la même dans toutes les langues, d'autre part elle est susceptible de varier au sein

¹² Ce point sera repris ultérieurement.

d'une langue donnée, pour des raisons multiples, notamment lorsque certains éléments sont mis en valeur, comme dans *Jamais il ne s'est plaint*. Enfin, même si le thème a tendance à précéder le rhème dans certaines langues, cela est lié à leur propre structure et aux habitudes langagières qui en découlent.

- *Point de départ du message*

Cette définition est, elle aussi, ambivalente. Elle peut, en effet, renvoyer soit à des considérations formelles, elle serait alors l'équivalent de premier segment de l'énoncé, soit à des caractéristiques sémantiques et équivaldrait, dans ce cas, à ce dont on parle.

- *Support*

Ce rôle, purement formel, occulte totalement la dimension informative du thème, au même titre que les autres critères formels.

Ce qui frappe, à la lumière de ces observations, c'est non seulement l'hétérogénéité des critères qui caractérisent ces notions, mais aussi l'absence de traits linguistiques spécifiques susceptibles de participer à l'identification de l'élément thématique.

4. Nouvelle approche du thème

Face à cette analyse, il m'a donc paru nécessaire d'adopter une démarche plus objective fondée sur la structuration sémantico-syntaxique des phrases. Il n'en sera donné ici qu'un rapide aperçu, seuls certains facteurs ayant pu être pris en considération. Cette perspective rappelle celle de NØLKE¹³, lequel affirme que « la structure thème-rhème (de la phrase) est syntaxique » (1994 : 106). Mais alors que ce dernier estime qu'elle « est de nature formelle, se distinguant ainsi nettement de la structure informationnelle qui, elle, est fonctionnelle puisqu'elle concerne notamment le mode de présentation des différentes parcelles d'information véhiculées par l'énoncé » (NØLKE, 1994 : 92), il me semble préférable d'attribuer à la structure thème-rhème une valeur informationnelle, son rôle étant de poser les éléments (thèmes) autour duquel gravite l'information apportée par les divers segments censés être rhématiques. Cette structure informationnelle ne doit pas être assimilée à la structure communicationnelle qui met en jeu les différents paramètres de la situation de communication, avec notamment la prise en compte des fonctions pragmatiques du message ; elle se différencie également de la structuration syntaxique et de la structuration sémantique prises individuellement, bien qu'elle les associe dans son fonctionnement.

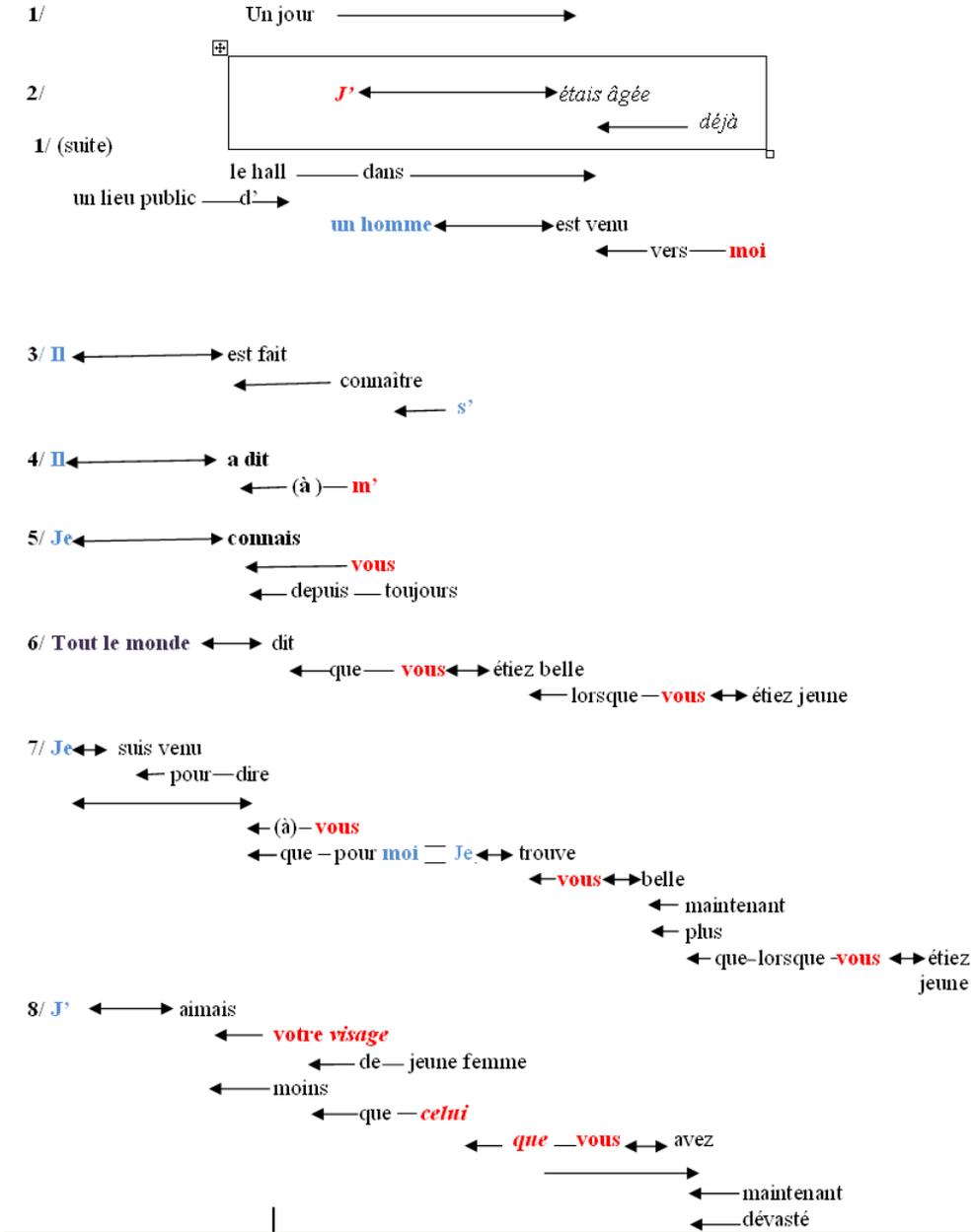
4. 1. Démarche

Cette double approche sémantico-syntaxique de la structure informationnelle se situe d'une part dans une perspective de sémantique référentielle, car, au-delà des morphèmes en tant qu'entités linguistiques auxquels est assignée une forme particulière, ce sont les unités référentielles concernées qui sont retenues. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, *Je* est interprété alternativement, selon le contexte dans

¹³ Henning Nølke, 1994, *La Linguistique modulaire : de la forme au sens*, p. 106 et 92.

lequel il se trouve, comme « l'homme », ou comme l'énonciateur/auteur. D'autre part elle s'inscrit dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle (FEUILLARD, 1985, 1989) et vise à dégager la structure hiérarchique des relations de détermination qui s'établissent entre les différentes unités lexicales, morphèmes ou syntagmes minima, au sein de la phrase. Dans l'analyse présentée ci-après, les fonctions syntaxiques proprement dites, telles que sujet, objet, etc., n'ont pu être examinées, pas plus que ne l'ont été les rôles sémantiques. Cette analyse est illustrée ci-dessous par la schématisation du corpus¹⁴ :

¹⁴ La double flèche signale la relation sujet/prédicat, la flèche simple, le rapport de détermination. La pointe de la flèche est centrée sur l'élément que détermine l'expansion : *un jour*, par exemple, se rattache à *est venu*, tout comme *dans le hall* et *vers moi*. La préposition et la conjonction de subordination, « outils » servant à établir la relation, sont insérées dans la flèche. L'incise est isolée dans un cadre, tout en étant incluse formellement dans la phrase 1.



Ce schéma met bien en lumière la prééminence des acteurs, *un homme* (9 occurrences réparties dans 6 phrases sur un total de 8) et l'énonciateur/auteur (13 occurrences présentes dans 7 phrases, dont 3 renvoient plus spécifiquement au visage¹⁵). Il montre également l'importance du lien qui s'établit entre les deux personnages, puisqu'ils se trouvent confrontés l'un à l'autre dans une relation

¹⁵ Cf. les éléments en italique.

syntactique autour d'un élément prédicatif dans 5 phrases, et plus particulièrement dans la phrase 7 où cette relation est exprimée deux fois.

4. 2. Caractérisation du thème

Sont considérés comme thématiques les éléments émergeant de la structure sémantico-syntaxique de la phrase. Ainsi dans les phrases 1, 4, 5, 7 et 8, le thème correspond à la relation établie entre l'*homme* et l'énonciateur, avec *visage* comme thème dérivé dans la phrase 8, signalé par sa triple présence, *votre visage, celui* et le pronom relatif *que*¹⁶. Bien que dans la phrase 1 *homme* ne soit mentionné qu'une fois à l'inverse de l'énonciateur, anticipé par *Je* dans l'incise, il est considéré comme faisant partie de la relation thématique dans la mesure où il est systématiquement repris dans les phrases suivantes. De manière analogue dans la phrase 3, la double référence à l'*homme* par l'intermédiaire des anaphoriques *il* et *se* autorise à le poser comme thème. En revanche dans les phrases 2 et 6 rien ne permet a priori de retenir comme thème un élément plutôt qu'un autre, à l'exception de l'énonciateur en 6 (cf. *vous* mentionné deux fois). La solution adoptée qui consiste à choisir l'énonciateur (*Je*) dans 2 se justifie par son rappel dans 1 (*vers moi*), et non par son rôle de déictique qui en fait un élément supposé connu. Dans la phrase 6, c'est le parallélisme avec les structures précédentes et suivantes qui m'incite à associer *tout le monde* à l'énonciateur. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse qui demande à être confirmée.

Le thème est donc défini comme un élément saillant au sein d'une structure sémantico-syntaxique de type prédicatif. Cette saillance¹⁷ se manifeste, entre autres, par des reprises (répétition, reprise anaphorique totale, partielle, synonymie, etc.), ainsi que nous l'avons vu précédemment. Elle peut encore être signalée par une mise en facteur commun comme dans le corpus ci-dessous extrait d'une conversation d'enfants de CM¹⁸ :

- D - *Eh, ce qui... ce qui était drôle, c'est comment iz ont fait le feu à Jeanne D'Arc.
Ça devait être drôle!*
G - *Remarque, elle était évanouie.*
R - *Oh, oh, tu parles!
Oui, en train de souffrir, et même...*

Dans la réplique de D, le premier segment, *ce qui... ce qui était drôle, c'* peut être analysé comme thème, en raison de la reprise de *ce qui... ce qui était drôle* par l'anaphorique *c'* ; la séquence suivante *comment iz ont fait le feu à Jeanne d'Arc* doit être alors considérée comme rhème. L'élément rhématique devient thème dans la phrase d'après, par l'intermédiaire de l'anaphorique *ça*, ce qui correspond à la progression linéaire. Puis G, reprenant *Jeanne d'Arc* par le biais du pronom personnel *elle*, lui confère le rôle de thème grâce à la répétition. Il en va de même de R dans sa réponse, *en train de mourir*, bien qu'il ne cite pas explicitement *Jeanne d'Arc*. Ici, cette structure s'explique par la mise en facteur commun du

¹⁶ Je n'examinerai pas ici la hiérarchie éventuelle des éléments thématiques. Cela exigerait des développements trop importants.

¹⁷ Ce point sera précisé dans la conclusion.

¹⁸ Les lettres en majuscule correspondent à l'initiale du prénom de chaque élève.

thème, procédé que l'on retrouve en syntaxe et qui répond au principe d'économie (FEUILLARD, 1996). Certains préféreraient sans doute voir dans cette construction une ellipse. Cette notion de mise en facteur commun présente, cependant, l'avantage d'établir des liens sémantico-syntaxiques au niveau transphrastique, reliant ainsi la phrase au texte, et d'échapper d'une certaine manière aux contraintes de la linéarité, comme le montre le fait que le segment *en train de souffrir* ne suive pas immédiatement *elle était évanouie*.

Le thème est ainsi révélé soit par sa récurrence au fil du texte (cf. les phénomènes d'anaphore, d'isotopie, etc.), soit par le cumul des informations qui lui sont incidentes grâce à la mise en facteur commun. Il correspond tantôt à une entité, représentée par une forme linguistique de dimension variable, morphème, syntagme de complexité plus ou moins grande, tantôt à une relation, comme l'a montré la prise en compte de la structuration syntaxique.

4.3. Mise en évidence du thème

Elle se fait dans un premier temps¹⁹ au sein de la phrase avec la prise en compte des différentes structures prédicatives qu'elle inclut (cf. les propositions subordonnées), l'unité d'analyse restant, au départ, le morphème (cf. *s'* dans le corpus examiné) ou le syntagme minimum constitué du noyau lexical et de ses déterminations grammaticales. Cela s'explique par le fait que la structure informationnelle a pour support la structure syntaxique. Il est évident que, par la suite, le thème pourra être élargi. Le problème de la décomposition du thème en thème propre et reste du thème n'a par conséquent pas été envisagé, pas plus que ne l'a été celui du rhème en rhème propre et reste du rhème, d'autant que la question du rhème n'a pas été abordée. Toutefois, ces subdivisions successives, bien qu'elles cherchent à rendre compte de la continuité du discours, me paraissent délicates, dans la mesure où, ne reposant pas sur des unités discrètes, elles peuvent être multipliées de manière quasi-infinie et risquent de faire perdre, à un moment donné, la globalité de l'information. En revanche, il est possible au sein même de la phrase, et à plus forte raison à travers le texte, de dégager différents thèmes, de montrer les liens sémantiques qui les unissent et d'établir éventuellement une hiérarchie entre eux : par exemple, dans la phrase 8, *votre visage* peut être considéré comme un thème secondaire²⁰ à l'intérieur même de la structure, par rapport à la relation *je* (« homme ») / *vous* (« auteur »). Le thème secondaire est ici un thème dérivé, mais l'on aurait pu avoir d'autres types de thème. Dans la phrase 7 est mentionné le thème du temps lié à *vous* (« auteur »), à partir de l'opposition *maintenant/lorsque vous étiez jeune*. Ce thème est annoncé dès le départ (cf. *un jour*), puis repris au fil du texte par les expansions temporelles, *déjà, depuis toujours*, etc. et souligné par l'alternance des temps, présent, passé.

¹⁹ Il s'agit là d'une première approche de la notion de thème. Elle sera complétée ultérieurement par une étude de l'interrelation phrase/texte.

²⁰ Le terme secondaire n'implique aucun jugement de valeur ni aucune évaluation de sa charge informative. Il ne caractérise que sa fréquence d'apparition par rapport à un autre thème.

5. Conclusion

Le thème, tel qu'il vient d'être présenté, n'est donc pas conçu a priori comme l'élément dont on parle, même s'il l'est, de toute évidence, étant donné que c'est sur lui que se greffe l'information. Le point de vue que je propose se rapproche ainsi de celui de Pottier lorsqu'il le qualifie de support. Il ne s'agit pas non plus obligatoirement d'un élément connu, situé au niveau le plus bas sur l'échelle du dynamisme communicatif, ni a fortiori de l'élément qui supporte la charge informative la plus lourde. De même, il n'est pas forcément le premier segment de l'énoncé, pas plus qu'il n'en est systématiquement le point de départ. La structure linéaire du discours doit être clairement différenciée de la structure syntaxique et de la structure informationnelle.

Le thème est défini, dans l'optique choisie, comme le centre d'un faisceau de relations sémantico-syntaxiques qui représente le pivot de l'information, puisque c'est autour de lui qu'elle gravite. Il est, de ce fait, le noyau de la structure informationnelle, sans que cela présuppose une quelconque primauté du thème sur le plan du contenu de l'information.

La structure informationnelle, distincte de la structure communicative, constitue une structuration autonome, qui, cependant, met en jeu et associe la structuration syntaxique et la structuration sémantique sur lesquelles elle s'appuie. Le fait de poser un thème, qu'il soit linguistique ou simplement présent dans la situation de communication²¹, point déjà évoqué par Bally comme dans *Magnifique !* prononcé face à un tableau de peinture ([1932] 1965 : 201, § 314), est une nécessité, inhérente à tout acte de communication. Il est strictement lié à la fonction de transmission d'une information. En outre, il doit être différencié du procédé de thématization, qui, lui, sert à focaliser l'unité thématique, c'est-à-dire à la mettre en valeur²², notamment par des effets stylistiques. Ce sont deux opérations différentes, la deuxième venant se greffer sur la première. Celle-ci relève de la fonction informative, à laquelle se rattache l'ordre dit objectif, alors que la seconde, impliquant éventuellement l'ordre subjectif, ressortit à la fonction affective, ces deux fonctions ayant été fort pertinemment dissociées par Mathesius comme par Bally, même si elles s'entremêlent dans le message. Par exemple, dans la phrase 7 du texte de Marguerite Duras, si l'on admet que le thème correspond à la relation établie entre l'*homme* exprimé par *Je* et l'énonciateur, il y a, cependant, focalisation, à un moment donné, sur l'un des éléments thématiques, à savoir *homme*, par l'emploi du thématiseur *pour* et la reprise de la première personne, *pour moi, je*. Néanmoins, il me paraît prématuré d'en déduire que *homme* est le thème majeur de la phrase, car d'autres facteurs peuvent intervenir pour modifier ou conforter la hiérarchie des thèmes au sein de la structure générale.

Cette approche de la notion de thème s'éloigne, à première vue, de celle adoptée par Mathesius et ses successeurs au sein de l'École de Prague, car elle ne se réclame ni du locuteur ni de l'interlocuteur dans l'analyse des phénomènes langagiers observés, ce qui peut sembler particulièrement paradoxal, dans la

²¹ Ce point ne peut être développé dans le cadre de cet exposé. Il le sera ultérieurement. Toutefois, cela ne remet pas en cause la définition préalablement proposée.

²² La thématization n'a pas été traitée ici.

mesure où elle cherche à dégager, au sein du message, les éléments d'information qui le constituent, à montrer leurs interrelations et à mettre au jour la dynamique qui en découle. En ce sens, elle ne vise effectivement à rendre compte ni de l'intention du locuteur, ni de l'interprétation de l'interlocuteur. Ce point est fondamental, sinon cela signifierait qu'un texte est construit sciemment, c'est-à-dire en pleine conscience, par le locuteur, de même qu'il serait interprété de manière univoque et corrélativement de façon identique par l'ensemble des interlocuteurs potentiels. Or, il suffit de se référer à son expérience personnelle, tant de locuteur que de récepteur, pour savoir que tel n'est pas le cas. C'est la raison pour laquelle il m'a paru préférable de ne retenir que des critères linguistiques qui reposent à la fois sur la forme et le sens, liés à la structuration sémantico-syntaxique des phrases. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un cadre d'analyse rigide et fermé, mais d'un point de départ, qui demande à être décomposé (cf. le rôle des structures prédicatives dans les propositions subordonnées), tout comme il exige d'être dépassé par la prise en considération des liens qui s'établissent entre les phrases (cf. le thème de la temporalité dans le texte examiné) et de l'interaction entre phrase et texte. En effet, la saillance n'est pas nécessairement déterminée linéairement. Elle se construit, en réalité, dans une dynamique et plus précisément dans un va et vient qui transgresse les limites de la phrase et peut être identifiée rétrospectivement, ce qui est le cas, en particulier, de *homme* et de l'énonciateur dans la phrase 1. En outre, le fait de poser les thèmes comme des éléments saillants, n'implique pas que le locuteur les ait sélectionnés volontairement. La projection de la subjectivité du descripteur dans l'interprétation des données est préjudiciable à la rigueur de l'analyse. Néanmoins, cette étude, bien que différente par sa démarche, me semble répondre aux principes et aux objectifs posés par le Cercle linguistique de Prague au sein de la Perspective Fonctionnelle de la Phrase, puisqu'elle cherche, elle aussi, à mettre au jour la structure et la dynamique de l'information en référence à la fonction de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM Jean-Michel (1992), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan Université.
- ADAM Jean-Michel (2010), L'émergence de la Linguistique Textuelle en France : entre perspective fonctionnelle de la phrase, grammaires et linguistiques du texte et du discours, *Revista Investigações*, Vol. 23, n° 2, Universidade Federal de Pernambuco, p.11-47.
- BALLY Charles ([1^{ère} éd. 1932], 1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- CHAROLLES Michel, COMBETTES Bernard (1999), De la phrase au discours : rupture et continuité, *Langue française*, N° 121, p. 76-116.
- COMBETTES Bernard (1983), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, Paris-Gembloux.

- DANEŠ František (1974), Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text, *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Academia & La Haye, Mouton, p. 100-128.
- DIK Simon, (1989), *The theory of Functional Grammar. Part, 1, The structure of the clause*, Dordrecht, Foris.
- FEUILLARD Colette (1985), La syntaxe fonctionnelle, *La Linguistique*, Paris, PUF, Vol. 21, p. 186-206.
- FEUILLARD Colette (1989), *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'État, Paris, Sorbonne.
- FEUILLARD Colette (1996), L'économie syntaxique, cumul et mise en facteur commun, *La Linguistique*, Paris, PUF, Vol. 32/1, p. 91-102.
- FIRBAS Jan (1964), On the Defining the Theme in Functional Sentence Perspective Analysis, *Travaux Linguistiques de Prague* 1, p. 267-280.
- GALMICHE Michel (1992), Au carrefour des malentendus : le thème, *L'information grammaticale*, n° 54, Paris, p. 3-10.
- HALLIDAY M. A. K. ([1^{ère} éd. 1985], 1990), *An Introduction to Functional Grammar*, London, E. Arnold.
- MATHESIUS Vilém (1921), O potenciálnosti jevů jazykových [On the potentiality of language phenomena], *Věstník Královské české společnosti nauk*, p. 1-24.
- MATHESIUS Vilém (1929), Funkční lingvistika [Functional linguistics], *Sborník přednášek pronesených na Prvém sjezdu československých profesorů filosofie, filologie a historie v Praze 3. – 7., dubna*, p. 118-130, dans VACHEK J. (1982), Vilém Mathesius to world linguistics, *Philologia Pragensia*, p. 121-127.
- NEKULA Marek, Vilém Mathesius, in : VERSCHUEREN J., ÖSTMAN J.-O., BLOMMAERT J. & BULCAEN Ch. (eds., 1999), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, p. 1-12.
- NØLKE Henning (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Paris, Peeters.
- POTTIER Bernard (1992), *Sémantique générale*, Paris, PUF.

ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Publié par l'Institut d'études romanes
de la Faculté des Lettres
de l'Université de Bohême du Sud,
České Budějovice

ISSN : 1801-0865 (Print)
1804-8358 (Online)

L'article qui précède a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:

www.eer.cz

Numéro du volume : Vol. VIII / Num. 1 (volume thématique)
2012

Indications relatives au volume thématique :

Titre : *Perspective fonctionnelle de la phrase – l'apport du Cercle de Prague*

Responsable éditorial : *Jan Radimský*

Comité scientifique: *Bernard Combettes (président), Guy Achard-Bayle, Jean-Claude Chevalier, Colette Feuillard, Ondřej Pešek, Savina Raynaud*